

COMPTES CONSOLIDES RESUMES ET ANNEXES

➤ Compte de résultat consolidé	p. 2
➤ Etat du résultat global consolidé	p. 3
➤ Etat de la situation financière	p. 4
➤ Tableau des flux de trésorerie	p. 6
➤ Variations des capitaux propres consolidés	p. 7
➤ Notes annexes aux comptes consolidés résumés	p. 8

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en millions d'euros et arrondis au million le plus proche. De façon générale, les valeurs présentées dans les comptes consolidés et notes annexes sont arrondies à l'unité la plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté. Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1er semestre 2019	1er semestre 2020
Chiffre d'affaires	4	1 926	917
Charges d'exploitation	4	(1 551)	(1 143)
Excédent Brut d'Exploitation	4	375	(227)
Amortissements et provisions		(141)	(137)
Résultat d'Exploitation		234	(363)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	5	(14)	(353)
Résultat d'Exploitation après résultats des mises en équivalence		221	(716)
Produits et charges non courants	6	(6)	(1 000)
Résultat opérationnel		214	(1 716)
Résultat financier	9	(38)	(52)
Impôts sur les résultats	10	(43)	(5)
Résultat net des activités poursuivies		133	(1 774)
Résultat net des activités non poursuivies	3	19	260
Résultat net de la période		152	(1 514)
• Dont part du Groupe		141	(1 512)
Liée aux activités poursuivies		125	(1 772)
Liée aux activités non poursuivies		16	259
• Dont part des Intérêts minoritaires		11	(2)
Liée aux activités poursuivies		8	(2)
Liée aux activités non poursuivies		3	0
Résultat de base par action (en euros)			
Résultat net des activités poursuivies - par action		0,32	(6,74)
Résultat net des activités non poursuivies - par action		0,06	0,97
Résultat net - Part du Groupe par action		0,38	(5,78)
Résultat dilué par action (en euros)			
Résultat net dilué des activités poursuivies - par action		0,32	(6,74)
Résultat net dilué des activités non poursuivies - par action		0,06	0,97
Résultat net dilué - Part du Groupe par action	11	0,38	(5,78)

Etat du résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1er semestre 2019	1er semestre 2020
Résultat net de la période		152	(1 514)
Ecarts de conversion	11	32	(93)
Partie efficace des profits et pertes sur instruments financiers de couverture	11	1	(27)
Ecarts de conversion relatifs aux activités non poursuivies	11	4	(10)
Eléments recyclables ultérieurement en résultat		37	(130)
Variation de la juste valeur des titres non consolidés	11	4	(15)
Gains et pertes actuariels sur les engagements sociaux à prestations définies	11	(9)	2
Gains et pertes actuariels relatifs aux activités non poursuivies	11	-	0
Eléments non recyclables en résultat		(5)	(14)
Eléments du résultat global après impôt		32	(143)
Résultat global de la période		184	(1 657)
• Dont part du Groupe		177	(1 655)
• Dont part des Intérêts minoritaires		6	(2)

Etat de la situation financière

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Déc. 2019	Juin 2020
Ecarts d'acquisition	7	1 995	1 814
Immobilisations incorporelles	7	3 049	2 551
Immobilisations corporelles	7	632	357
Droits d'utilisation	7	531	513
Titres mis en équivalence	5	1 841	1 329
Actifs financiers non courants	9	383	176
Immobilisations financières		2 224	1 506
Actifs d'impôts différés	10	218	174
Actifs sur contrats		216	199
Autres actifs non courants		4	3
Actifs non courants		8 869	7 117
Stocks		20	21
Clients		649	523
Autres actifs courants		264	232
Actifs financiers courants	9	61	33
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	2 279	2 465
Actifs courants		3 274	3 274
Actifs destinés à être cédés	3	1 761	432
TOTAL ACTIF		13 904	10 824

Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Déc. 2019	Juin 2020
Capital	11	813	783
Primes et réserves	11	4 427	4 435
Résultat de l'exercice		464	(1 512)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires		5 703	3 706
Titres subordonnés à durée indéterminée	11	1 127	1 000
Capitaux propres part Groupe		6 830	4 705
Intérêts minoritaires	11	148	81
Capitaux propres	11	6 978	4 787
Dettes financières à long terme	9	2 820	2 012
Dettes de loyers long-terme	9	461	435
Passifs d'impôts différés	10	604	577
Provisions non courantes	8	89	88
Passifs sur contrats non courants		26	26
Passifs non courants		4 001	3 137
Fournisseurs		441	321
Autres passifs courants		703	569
Provisions courantes	8	316	309
Passifs sur contrats courants		228	226
Dettes financières à court terme	9	306	1 037
Dettes de loyers court terme	9	87	107
Passifs courants		2 080	2 568
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés	3	845	331
TOTAL PASSIF		13 904	10 824

Tableau des flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1er semestre 2019	1er semestre 2020
+ Excédent Brut d'Exploitation	4	375	(227)
+ Coût de l'endettement financier net	9	(30)	(28)
+ Impôts sur les sociétés payés		(39)	1
- Charges et produits non décaissés dans l'excédent brut d'exploitation		14	63
- Annulation des provisions financières et impôts non récurrents		(0)	-
+ Dividendes perçus par des sociétés mises en équivalence		40	6
+ Marge Brute d'Autofinancement d'exploitation courante des activités non poursuivies	3	35	12
= Marge brute d'autofinancement d'exploitation courante		395	(173)
+ Diminution (Augmentation) du Besoin en Fonds de Roulement courant		(104)	(187)
+ Diminution (Augmentation) du Besoin en Fonds de Roulement courant des activités non poursuivies	3	(9)	(24)
+ Diminution (Augmentation) des actifs et passifs sur contrats		6	(14)
= Flux de trésorerie des activités opérationnelles		288	(399)
+ Gains (pertes) non récurrents (y compris les frais de restructuration et impôts non récurrents)		(67)	(70)
+ Eléments non courants des activités non poursuivies		(0)	(1)
= Flux de trésorerie des activités opérationnelles incluant les éléments non courants (A)		220	(469)
- Décaissements liés à des Investissements sur actifs existants		(44)	(34)
- Décaissements liés à des Investissements de développement		(62)	(46)
+ Encaissements liés à des cessions d'actifs		7	1 076
+ Flux de Trésorerie liés aux investissements / désinvestissements des activités non poursuivies	3	(2)	(7)
= Flux de Trésorerie des activités d'investissement / de désinvestissement (B)		(102)	990
+ Emission de titres subordonnés à durée indéterminée	11	493	-
+ Remboursement de titres subordonnés à durée indéterminée	11	(398)	(127)
+ Augmentation (Réduction) de capital		-	(1)
- Dividendes payés		(287)	(0)
- Rémunérations versées aux porteurs de titres subordonnés à durée indéterminée		(36)	(34)
- Remboursement de la dette long terme		(353)	(17)
+ Nouveaux emprunts long terme		542	3
= Augmentation (Diminution) de la dette long terme		189	(175)
+ Programme de rachat d'actions propres	11	(489)	(300)
+ Rachat des minoritaires d'Orbis	3	(339)	-
+ Variation des dettes financières court terme		(168)	148
+ Variation de la dette de loyers		(67)	(48)
+ Flux de Trésorerie des activités de financement des activités non poursuivies	3	(7)	1
= Flux de trésorerie des activités de financement (C)		(1 109)	(374)
+ Différence de conversion (D)		10	14
+ Différence de conversion des activités non poursuivies (D)	3	2	(30)
= Variation de trésorerie (E) = (A) + (B) + (C) + (D)		(979)	130
- Trésorerie ouverture		2 837	2 236
- Retraitements de juste valeur sur trésorerie		5	0
- Reclassement de la trésorerie de clôture des groupes d'actifs destinés à être cédés		-	2
- Variation de la trésorerie des groupes d'actifs destinés à être cédés		-	3
- Variation de trésorerie des activités non poursuivies		(150)	54
+ Trésorerie clôture		1 713	2 426
= Variation de trésorerie		(979)	130

Variations des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Solde au 31 décembre 2018	282 607 800	848	2 378	(321)	3 423	6 328	115	6 443
Retraitements IFRIC 23		-	-	-	(38)	(38)	-	(38)
Solde au 1er janvier 2019 retraité	282 607 800	848	2 378	(321)	3 385	6 290	115	6 405
Augmentation de capital	(12 340 287)	(37)	(453)	-	491	1	0	1
Dividendes distribués	-	-	-	-	(283)	(283)	(4)	(286)
Paiements fondés en action	-	-	-	-	12	12	-	12
Titres subordonnés à durée indéterminée	-	-	-	-	59	59	-	59
Variations de périmètre	-	-	-	-	(7)	(7)	4	(3)
Autres variations	-	-	-	2	(2)	(0)	(0)	(0)
Transactions avec les actionnaires	(12 340 287)	(37)	(453)	2	269	(219)	0	(219)
Résultat net de la période		-	-	-	141	141	11	152
Autres éléments du résultat global		-	-	41	(4)	37	(5)	32
Résultat global		-	-	41	137	177	6	184
Solde au 30 juin 2019 (*)	270 267 513	811	1 924	(278)	3 791	6 248	122	6 370

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Solde au 31 décembre 2019	270 932 350	813	1 943	(163)	4 237	6 830	148	6 978
Augmentation de capital	(10 080 841)	(30)	(268)	-	(2)	(301)	0	(301)
Dividendes distribués	-	-	-	-	(0)	(0)	(0)	(0)
Paiements fondés en action	-	-	-	-	13	13	-	13
Titres subordonnés à durée indéterminée	-	-	-	-	(160)	(160)	-	(160)
Variations de périmètre	-	-	-	-	(22)	(22)	(64)	(86)
Transactions avec les actionnaires	(10 080 841)	(30)	(268)	-	(171)	(470)	(64)	(534)
Résultat net de la période		-	-	-	(1 512)	(1 512)	(2)	(1 514)
Autres éléments du résultat global		-	-	(102)	(40)	(143)	(1)	(143)
Résultat global		-	-	(102)	(1 553)	(1 655)	(2)	(1 657)
Solde au 30 juin 2020	260 851 509	783	1 675	(265)	2 513	4 705	81	4 787

(*) Montants retraités dans le cadre de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition des groupes acquis en 2018

Notes annexes aux comptes consolidés résumés

Note 1. Base de préparation	9
Note 2. Faits marquants de la période.....	11
Note 3. Structure du groupe	13
Note 4. Données opérationnelles courantes	17
Note 5. Participations mises en équivalence	22
Note 6. Données opérationnelles non courantes	23
Note 7. Immobilisations incorporelles et corporelles	24
Note 8. Provisions.....	28
Note 9. Financement et instruments financiers	29
Note 10. Impôts sur les bénéfices.....	34
Note 11. Capitaux propres	35
Note 12. Eléments non comptabilisés et parties liées	37

Note 1. Base de préparation

Les comptes consolidés semestriels du Groupe Accor au 30 juin 2020 ont été examinés par le Conseil d'Administration du 4 août 2020.

1.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés semestriels sont établis conformément aux dispositions de la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. S'agissant de comptes intermédiaires résumés, ils ne comportent pas toutes les informations et annexes requises pour l'établissement des comptes consolidés annuels. Ils doivent donc être lus en relation avec les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 du Groupe.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux appliqués sur l'exercice précédent, à l'exception des évolutions normatives obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2020 décrites ci-après. Les principes d'évaluation spécifiques aux arrêtés intermédiaires sont décrits en Note 4.3 pour les avantages au personnel et en Note 10 pour l'impôt sur les résultats.

1.2 Evolution du référentiel comptable

1.2.1 Nouveaux textes appliqués

L'application des amendements de normes suivants, obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2020, n'a pas eu d'effet sur les comptes consolidés semestriels du Groupe :

- Amendement à IFRS 3 *Définition d'une activité* qui fournit une nouvelle démarche d'analyse pour déterminer si une acquisition doit être comptabilisée en tant que regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actif(s) isolé(s). Il clarifie que, pour être qualifié d'activité, un ensemble intégré d'opérations et d'actifs doit à minima inclure un input et un processus substantiel qui, ensemble, contribuent de manière significative à générer des outputs.
- Amendements à IAS 1 et IAS 8 *Définition de la matérialité* qui améliorent la définition de la matérialité pour la préparation des états financiers. Ils précisent qu'une information est significative si on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, ou son inexactitude, influence les décisions prises par les utilisateurs des états financiers.
- Amendements des références au Cadre conceptuel dans les normes IFRS, faisant suite à la publication par l'IASB de son nouveau Cadre conceptuel, qui introduit de nouveaux concepts et actualise la définition et les critères de reconnaissance des actifs et des passifs.

1.2.2 Futures normes, amendements de normes et interprétations

Le Groupe n'a pas appliqué, par anticipation, les autres normes, amendements ou interprétations applicables pour les exercices postérieurs au 30 juin 2020, qu'ils soient ou non adoptés par l'Union européenne.

Par ailleurs, le 28 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à IFRS 16 *Allègements de loyers liés au Covid-19*, offrant aux preneurs une exemption pratique optionnelle pour comptabiliser les avantages obtenus des bailleurs dans le contexte de la crise Covid, tels que des réductions de loyers et franchises. Les preneurs peuvent s'exonérer d'analyser si l'avantage octroyé constitue une modification de contrat, permettant ainsi généralement une comptabilisation en loyers variables en résultat. A la date d'arrêtés des comptes consolidés semestriels du Groupe, cet amendement, applicable à compter du 1^{er} juin 2020 de manière rétrospective, n'a pas été approuvé par l'Union Européenne. Le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative sur ses comptes consolidés liée à l'application éventuelle de ce texte. Cette analyse sera affinée dans les prochains mois en fonction de l'évolution des conditions liées à la crise sanitaire.

1.3 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés semestriels conduit la direction à effectuer des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur le montant des actifs et passifs reconnus à la date de clôture, le montant des produits et charges de la période, et les notes fournies en annexe. La direction doit également faire preuve de jugement pour appliquer les principes comptables du Groupe. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les estimations et hypothèses utilisées sont réexaminées de façon continue, sur la base de l'expérience passée et de toutes autres informations jugées comme déterminantes au regard de l'environnement et des circonstances.

L'incertitude introduite par la crise sanitaire Covid-19 a rendu l'utilisation de ces estimations plus structurantes pour la préparation des comptes consolidés semestriels clos le 30 juin 2020. Dans ce contexte, les éléments nécessitant des estimations présentant un caractère significatif ou un degré de jugement plus important sont principalement :

- L'évaluation des valeurs recouvrables des écarts d'acquisition et autres actifs non courants,
- L'évaluation des valeurs recouvrables des participations mises en équivalence,
- L'évaluation des perspectives de profits futurs disponibles pour l'utilisation des impôts différés actifs,
- L'évaluation de la juste valeur des actifs financiers,
- L'évaluation des contreparties variables issues des contrats conclus avec les propriétaires hôteliers.

Note 2. Faits marquants de la période

2.1 Impacts de la crise sanitaire Covid-19

La propagation du virus Covid-19 à l'échelle mondiale ainsi que les mesures prises par les gouvernements pour freiner son expansion (notamment l'interdiction de voyager, les fermetures de frontières et les mesures de confinement) ont brutalement affecté l'industrie du tourisme et de l'hôtellerie au cours du premier semestre 2020. Les activités du Groupe ont été lourdement impactées avec la fermeture d'environ 60% du parc d'hôtels sous enseigne Accor sur les mois d'avril et mai. Le mois de juin montre de légers signes d'amélioration, en particulier en Chine, tandis que les hôtels commencent à rouvrir progressivement dans le monde, notamment en Asie et en Europe. Au 30 juin 2020, la part des hôtels fermés représente 32% du parc du Groupe.

Sur le premier semestre 2020, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 917 millions d'euros, en recul de 52,4% par rapport au chiffre d'affaires de 1 926 millions d'euros du premier semestre 2019 (voir Note 4.1). Le Groupe anticipe de fortes répercussions sur sa performance financière annuelle.

Continuité d'exploitation et gestion de la liquidité

Dans ce contexte inédit, Accor a mis en place des mesures d'adaptation afin d'ajuster ses coûts variables à la forte baisse d'activité et de préserver sa trésorerie, comprenant notamment le recours au chômage partiel, la baisse de certains éléments de rémunération variable des employés, la réduction des dépenses marketing et de distribution et des investissements récurrents. Le Groupe a bénéficié d'aides gouvernementales relatives aux mesures de chômage partiel et de maintien de l'emploi dans certains pays (principalement en Australie, au Canada et en France), présentées en déduction des charges de personnel dans le compte de résultat de la période, conformément à la norme IAS 20 *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*. Une extension du délai de paiement des charges sociales en France a également été obtenue pour 26 millions d'euros au 30 juin 2020.

Par ailleurs, le 24 mars 2020, le Groupe a décidé de suspendre ses programmes de rachat d'actions, après avoir finalisé l'exécution du programme lancé en janvier 2020 pour un montant de 300 millions d'euros. Le 2 avril 2020, le Conseil d'Administration a annoncé avoir retiré sa proposition de paiement du dividende prévu au titre de l'exercice 2019 d'un montant de 280 millions d'euros.

Accor dispose d'une structure financière stable, avec une position nette de trésorerie et équivalents de trésorerie de 2 446 millions d'euros au 30 juin 2020. Le Groupe dispose également de lignes de crédit bancaires non tirées pour un montant de 1 760 millions d'euros, après avoir négocié en mai une nouvelle ligne de crédit renouvelable de 560 millions d'euros avec un consortium bancaire (voir Note 9). Cette nouvelle ligne de crédit ne comporte pas de covenant, et le Groupe a obtenu un report d'application de covenant jusqu'en juin 2021 pour la ligne de crédit existante d'un montant de 1 200 millions d'euros.

En conséquence, à la date d'arrêté des comptes semestriels au 30 juin 2020, le principe de continuité d'exploitation, pour au moins les 12 mois à venir, n'est pas remis en cause.

Tests de dépréciation des actifs non financiers

La crise sanitaire Covid-19 a conduit à une dégradation très significative de l'industrie du tourisme et de l'hôtellerie sur l'ensemble des régions dans lesquelles Accor opère son activité. Par conséquent, le Groupe a conclu qu'il existait des indices de perte de valeur au 30 juin 2020 et a réalisé des tests de dépréciation afin d'examiner la valeur recouvrable de ses écarts d'acquisition, actifs incorporels, actifs corporels et participations mises en équivalence.

Sur cette base, le Groupe a reconnu des pertes de valeur pour un montant de 708 millions d'euros, présentées en produits et charges non courants dans le compte de résultat consolidé de la période, portant principalement sur :

- Les marques (278 millions d'euros),
- Les contrats de gestion hôtelière (173 millions d'euros),
- Les écarts d'acquisition (155 millions d'euros, dont 87 millions d'euros sur l'activité de distribution de chambres et de gestion des parties communes exercée en Australie, 19 d'euros millions sur un actif hôtelier en Egypte, et 47 millions d'euros sur l'activité de services de réservation hôtelière),
- Et des participations mises en équivalence (91 millions d'euros).

Les modalités de réalisation des tests de dépréciation sont détaillées en Note 7.4.

Valorisation des actifs financiers

Le Groupe a tenu compte des impacts de la crise Covid-19 dans son appréciation des pertes de crédit attendues sur ses actifs financiers valorisés au coût amorti, principalement les créances clients et les prêts. Les analyses menées ont conduit à constater une provision pour dépréciation des créances clients d'un montant de 49 millions d'euros, présentée en charges d'exploitation courantes, et une provision pour dépréciation du prêt accordé à l'entité mise en équivalence sbe pour 260 millions d'euros, présentée en produits et charges non courants (voir Note 9.4).

Impôts différés actifs

Le Groupe a évalué le caractère recouvrable de ses impôts différés actifs à la lumière de la situation actuelle, sur la base de projections à 5 ans des résultats fiscaux attendus, établies en cohérence avec les hypothèses opérationnelles retenues dans le plan d'affaires du Groupe. Sur cette base, une dépréciation d'un montant de 90 millions d'euros a été comptabilisée sur la période, dont 63 millions d'euros concernant les déficits fiscaux reportables aux Etats-Unis et 27 millions d'euros concernant l'Allemagne (voir Note 10).

Coûts non récurrents

Le 2 avril 2020, Accor a annoncé sa décision de contribuer aux initiatives mondiales de solidarité pour faire face à la crise sanitaire avec le lancement de « All Heartist ». Cette initiative a pour but de venir en aide aux employés et collaborateurs du réseau du Groupe en prenant en charge leurs frais médicaux liés au Covid-19 et, au cas par cas, aux collaborateurs et partenaires individuels en grande difficulté financière. Le Groupe a alloué une enveloppe maximale de 70 millions d'euros, correspondant à 25% du montant du dividende prévu au titre de l'exercice 2019 dont le versement a été annulé. Sur le premier semestre 2020, la charge constatée à ce titre s'élève à 6 millions d'euros, présentée en produits et charges non courants dans le compte de résultat (voir Note 6). Le Groupe considère que cette initiative, qui résulte d'une situation extraordinaire, n'est pas liée à son exploitation opérationnelle courante.

2.2 Autres faits marquants

Les autres faits marquants de la période sont :

- La cession des actifs hôteliers d'Orbis et Mövenpick en mars 2020 (voir Note 3.1.2)
- La prise de contrôle de la société Mama Shelter via l'acquisition d'une participation complémentaire de 20,1% en mars 2020 (voir Note 3.1.1)
- L'exécution du programme de rachat d'actions initié en janvier 2020 pour un montant de 300 millions d'euros en mars 2020 (voir Note 11.1.4)
- Le remboursement du solde de 127 millions de l'émission obligataire hybride perpétuelle de 900 millions d'euros émise en juin 2014 (voir Note 11.1.5)

Note 3. Structure du Groupe

3.1 Evolution du périmètre de consolidation

3.1.1 Acquisitions de la période

Le 10 mars 2020, Accor a acquis une participation complémentaire de 20,1% dans la société Mama Shelter pour un montant de 16 millions d'euros. Cette transaction porte la participation du Groupe à 70% du capital et des droits de vote de l'entité, et lui permet d'en prendre le contrôle. L'écart d'acquisition provisoire s'élève à 14 millions d'euros. Il est calculé par différence entre :

- La somme du prix payé pour la tranche complémentaire de 20,1%, de la quote-part antérieurement détenue de 49,9% revalorisée à la juste valeur à la date de prise de contrôle et des intérêts minoritaires évalués à leur quote-part dans l'actif net acquis,
- Et l'actif net acquis d'un montant de 58 millions d'euros.

L'affectation du prix d'acquisition sera réalisée dans le délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Par ailleurs, le Groupe bénéficie d'une option d'achat portant sur les 30% restants exerçable en 2021 et 2022.

La contribution de Mama Shelter au chiffre d'affaires et au résultat net consolidé sur la période du 10 mars au 30 juin 2020 est non matérielle. Il en aurait été de même si l'acquisition avait été réalisée au 1^{er} janvier 2020.

Cette acquisition a entraîné un décaissement (net de la trésorerie acquise) de 11 millions d'euros dans le tableau des flux de trésorerie consolidé de la période.

3.1.2 Cessions de la période

Cession de l'activité Actifs Hôteliers d'Orbis

Le 11 mars 2020, Accor a finalisé la cession de sa participation de 85,8% dans le capital de sa filiale Orbis à AccorInvest. Cette opération, qui fait suite à l'acquisition, par Accor, de l'activité de gestion et de franchise d'hôtels d'Orbis le 31 octobre 2019, permet au Groupe de poursuivre la transformation de son modèle d'affaires en « Asset-light ». Le portefeuille immobilier d'Orbis est constitué de 73 actifs hôteliers exploités en propre ou sous contrat de location.

Le 16 décembre 2019, Accor avait conclu un accord ferme pour céder sa participation dans le capital d'Orbis à AccorInvest au prix de 115 zlotys par action, représentant un produit de cession de 4,55 milliards de zlotys, sous la forme d'une offre publique d'achat. Le 17 décembre 2019, AccorInvest avait déposé une offre d'achat auprès de l'Autorité Polonaise de Surveillance Financière portant sur la totalité des actions du capital d'Orbis.

Le 19 février 2020, l'approbation antitrust de la Commission Européenne a été obtenue. Le 24 février 2020, Accor a confirmé l'apport irrévocable de la totalité de sa participation de 85,8% à l'offre publique d'achat, dont la période de souscription a pris fin le 5 mars 2020. La livraison et le règlement des titres ont été effectués le 11 mars 2020.

A cette date, les actifs et les passifs d'Orbis, qui avaient été classés en actifs destinés à être cédés depuis le 30 juin 2019 dans les comptes consolidés du Groupe, en application de la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, ont été décomptabilisés. Le résultat d'Orbis est reporté séparément en résultat des activités non poursuivies.

S'agissant de la cession d'une filiale avec perte de contrôle exclusif à une entité associée (transaction « aval » au sens d'IAS 28 *Intérêts dans des entreprises associées et des co-entreprises*), le Groupe applique les dispositions de la norme IFRS 10 *Etats financiers consolidés* préconisant la constatation de l'intégralité du résultat de cession.

Le résultat global de cession avant impôt s'élève à 280 millions d'euros. Il est calculé par différence entre :

- D'une part, le prix de cession de la participation de 85,8% cédée de 1 051 millions d'euros, ajusté de la variation de juste valeur des instruments de couverture souscrits pour couvrir le prix de cession fixé en zlotys (gain de 8 millions d'euros) et de la reprise en résultat des pertes de change recyclables constatées en autres éléments du résultat global attribuables au Groupe pour (43) millions d'euros, et augmenté de la valeur comptable des intérêts minoritaires de 79 millions d'euros,
- Et, d'autre part, l'actif net comptable d'Orbis, tel que reconnu dans les états financiers du Groupe à la date de cession, soit 815 millions d'euros.

Dans les comptes consolidés semestriels du Groupe, le résultat net des activités non poursuivies de 260 millions d'euros comprend le résultat global de cession dégagé net d'impôt et des coûts directement liés à l'opération (soit 257 millions d'euros) ainsi que le résultat net d'Orbis jusqu'à la date de cession (3 millions d'euros).

Cette opération a entraîné un encaissement de 1 060 millions d'euros dans le tableau des flux de trésorerie consolidés de la période.

La contribution d'Orbis au résultat net et aux flux de trésorerie consolidés de la période se détaille comme suit.

Résultat net

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2020(*)
Chiffre d'affaires	159	49
Charges d'exploitation	(115)	(45)
Excédent brut d'exploitation	44	4
Amortissements et provisions	(27)	0
Résultat d'exploitation	17	4
Produits et charges non courants	11	(2)
Résultat financier	(5)	(1)
Impôts sur les résultats	(5)	1
Résultat net	19	3

Flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2020(*)
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	24	(13)
Flux de trésorerie des activités d'investissement	(2)	(7)
Flux de trésorerie des activités de financement	(7)	1
Ecart de conversion	2	(30)
Variation de trésorerie	17	(49)

(*) Données correspondant à l'activité d'Orbis jusqu'à la date de cession

Cession des hôtels Mövenpick exploités en location

Le 2 mars 2020, Accor a finalisé la cession de 70% du capital et des droits de sa filiale Hospitality Swiss PropCo AG, qui porte le portefeuille des actifs hôteliers Mövenpick exploités sous contrat de location, au fonds privé allemand HR Group. La transaction a été préalablement approuvée par l'autorité de la concurrence allemande le 11 février 2020. A l'issue de cette opération, le Groupe conserve une participation résiduelle de 30% dans l'entité. Il devient également le gestionnaire des hôtels qui continuent d'être exploités sous la marque Mövenpick à travers la mise en place de contrats de gestion.

En application des dispositions de la norme IFRS 10 *Etats financiers consolidés*, cette opération conduit à une perte de contrôle de Hospitality Swiss PropCo AG. En effet, les droits résiduels détenus par Accor (droits de vote conservés cumulés aux droits résultant des contrats de gestion) ne lui permettent pas de diriger unilatéralement les activités pertinentes de l'entité, à savoir l'exploitation hôtelière et la politique de gestion patrimoniale.

Ainsi, l'opération s'est traduite par la décomptabilisation des actifs et des passifs de l'entité qui avaient été classés en actifs destinés à être cédés au 31 décembre 2019, conformément à la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. La participation résiduelle détenue par Accor a été intégrée par mise en équivalence dans les comptes consolidés, compte tenu de l'influence notable exercée par le Groupe.

La plus-value de cession dégagée s'élève à 7 millions d'euros. Elle est présentée en produits et charges non courants dans le compte de résultat consolidé de la période (voir Note 6).

Cette opération a entraîné un encaissement (net de la trésorerie cédée) de 10 millions d'euros dans le tableau des flux de trésorerie consolidés de la période.

3.2 Actifs destinés à être cédés et activités non poursuivies

Au 30 juin 2020, les actifs destinés à être cédés et passifs associés se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2019		Juin 2020	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Orbis	1 222	357	-	-
Mövenpick	470	459	-	-
John Paul	68	27	47	21
SCI Sequana	-	-	384	310
Autres	1	3	1	-
Total	1 762	845	432	331

Comme indiqué ci-avant, les actifs et passifs des activités Actifs Hôteliers d'Orbis et de Mövenpick ont été cédés sur le semestre (voir détails en Note 3.1).

Au 30 juin 2020, les actifs et passifs de John Paul ont été maintenus en actifs destinés à être cédés. Les discussions engagées à fin 2019 avec des investisseurs potentiels se sont poursuivies sur le semestre. Le Groupe considère que l'aboutissement du projet de partenariat en vue de la cession de son contrôle est toujours hautement probable. En application des dispositions de la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, la valeur nette comptable du groupe d'actifs a été ramenée à sa valeur de réalisation diminuée des frais de cession, conduisant à constater une perte de 16 millions d'euros présentée sur la ligne « Produits et charges non courants » dans le compte de résultat consolidé du Groupe. Cette perte a été imputée à hauteur de 13 millions d'euros sur l'écart d'acquisition et de 3 millions d'euros sur la marque.

Par ailleurs, Accor a initié un processus de cession-bail de son siège social à Issy-Les-Moulineaux. Courant juin 2020, des discussions ont été engagées avec des investisseurs potentiels dans le but de céder les titres de l'entité SCI Sequana qui porte l'immeuble et la dette associée. Au 30 juin 2020, les actifs et passifs de l'entité ont été classés en actifs destinés à être cédés, conformément à la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, dans la mesure où la réalisation de l'opération est considérée comme hautement probable. Ce classement repose sur l'hypothèse que la transaction envisagée se traduira par une perte de contrôle de l'actif. Au 30 juin 2020, la comparaison de la valeur comptable du groupe d'actifs avec sa juste valeur nette des frais de cession ne fait apparaître aucune perte de valeur.

Note 4. Données opérationnelles courantes

4.1 Information sectorielle

Le Groupe est organisé autour de trois pôles stratégiques.

HotelServices

Ce pôle, qui centralise l'activité de gestionnaire hôtelier et de franchiseur, est scindé en deux activités :

- « **Management & Franchise** » : Activité de gestion et de franchise d'hôtels reposant sur la perception de redevances, ainsi que sur l'activité générée par les achats ;
- « **Services aux propriétaires** » : Activité regroupant l'ensemble des services pour lesquels le Groupe dépense la rémunération perçue des hôtels (activités de vente, marketing et distribution, programme de fidélité, services partagés ainsi que les refacturations de coûts encourus pour le compte des hôtels).

L'activité Management & Franchise est organisée autour des 5 régions opérationnelles suivantes :

- Europe
- Afrique Moyen-Orient
- Asie Pacifique
- Amérique du Nord, Centrale et Caraïbes
- Amérique du Sud

Actifs Hôteliers & autres

Ce pôle correspond au métier de propriétaire exploitant quel que soit le mode de détention (hôtels en propriété et en location). Son modèle économique est centré sur l'amélioration du rendement des actifs et l'optimisation du bilan. Il correspond aux activités de gestion de portefeuille d'actifs, de conception, construction, rénovation et maintenance des hôtels. Ce pôle intègre également trois activités exercées en Asie Pacifique : AccorPlus (programme de cartes de réduction), Accor Vacation Club (activité de timeshare) et Strata (activité de distribution de chambres et de gestion de parties communes d'hôtels).

Nouvelles activités

Ce pôle regroupe les nouvelles activités développées par le Groupe, principalement à travers des opérations de croissance externe :

- **Services digitaux**, qui proposent des solutions digitales aux hôteliers indépendants afin de favoriser le développement de leurs ventes directes (activité réalisée par D-edge) et aux restaurateurs afin d'optimiser la gestion des tables et de leurs approvisionnements (activités réalisées par ResDiary et Adoria).
- **Location de résidences privées de luxe**, portée par onefinestay, avec un total de plus de 5 000 adresses dans le monde.
- **Ventes digitales**, activité réalisée par VeryChic, proposant une offre de ventes privées exclusives avec des partenaires de luxe et haut de gamme.
- **Services de réservation hôtelière** pour les entreprises et agences de voyage réalisés par Gekko.
- **Services de conciergerie** réalisés par John Paul.

4.1.1 Informations par pôle stratégique

(en millions d'euros)	1er semestre 2019	1er semestre 2020	Variation (%)	
			Réel	PCC (1)
HotelServices	1 366	650	(52,4)%	(52,8)%
• dont Management & Franchise	486	139	(71,4)%	(72,0)%
• dont Services aux propriétaires	879	511	(41,9)%	(42,1)%
Actifs Hôteliers & autres	519	237	(54,4)%	(40,2)%
Nouvelles activités	77	46	(40,3)%	(40,5)%
Holding/Eliminations	(36)	(16)	n.a.	n.a.
Chiffre d'affaires	1 926	917	(52,4)%	(48,8)%
HotelServices	344	(141)	(140,9)%	(140,0)%
• dont Management & Franchise	353	0	(100,0)%	(100,7)%
• dont Services aux propriétaires	(9)	(141)	n.a.	n.a.
Actifs Hôteliers & autres	97	(10)	(110,5)%	(87,9)%
Nouvelles Activités	(1)	(16)	n.a.	n.a.
Holding/Eliminations	(65)	(60)	n.a.	n.a.
Excédent brut d'exploitation	375	(227)	(160,5)%	(153,7)%

(1) PCC : A périmètre et change constants

La ligne « Holding/Eliminations » comprend l'élimination des flux réalisés avec Orbis préalablement à sa cession en mars 2020, en application des principes de consolidation.

Le chiffre d'affaires réalisé en France s'élève à 93 millions d'euros sur le premier semestre 2020.

Le chiffre d'affaires réalisé avec l'entité mise en équivalence AccorInvest représente 8% du chiffre d'affaires consolidé semestriel du Groupe.

4.1.2 Informations détaillées de l'activité Management & Franchise

A. Chiffre d'affaires de l'activité Management & Franchise

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2020	Variation (%)	
			Réel	PCC (1)
Europe	245	62	(74,5)%	(74,9)%
Afrique et Moyen-Orient	52	17	(67,8)%	(72,5)%
Asie Pacifique	100	29	(71,0)%	(70,8)%
Amérique du Nord, Centrale et Caraïbes	65	23	(65,5)%	(66,0)%
Amérique du Sud	24	8	(65,0)%	(62,1)%
Total	486	139	(71,4)%	(72,0)%

(1) PCC : A périmètre et change constants

B. Excédent Brut d'Exploitation de l'activité Management & Franchise

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2020	Variation (%)	
			Réel	PCC (1)
Europe	191	(2)	(100,9)%	(100,4)%
Afrique et Moyen-Orient	38	(1)	(102,8)%	(106,9)%
Asie Pacifique	67	(1)	(101,7)%	(101,9)%
Amérique du Nord, Centrale et Caraïbes	46	5	(88,4)%	(88,7)%
Amérique du Sud	11	(1)	(112,9)%	(126,8)%
Total	353	0	(100,0)%	(100,7)%

(1) PCC : A périmètre et change constants

4.2 Charges d'exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2020
Coût des marchandises vendues	(48)	(29)
Charges de personnel	(939)	(663)
Loyers immobiliers	(29)	(9)
Energie, entretien et maintenance	(34)	(22)
Taxes d'exploitation, assurances et charges de copropriété	(31)	(24)
Autres charges d'exploitation	(470)	(396)
Total	(1 551)	(1 143)

La baisse des charges de personnel sur la période s'explique, d'une part, par la diminution des coûts encourus pour le compte des propriétaires dans le cadre de la gestion hôtelière (et refacturés à ces derniers) en raison des fermetures d'hôtels et, d'autre part, par l'effet des mesures d'adaptation engagées par le Groupe pour faire face à la crise Covid-19 (voir Note 2.1) et des aides gouvernementales relatives aux mesures de chômage partiel et de maintien de l'emploi obtenues, principalement en Australie, au Canada et en France.

La charge de loyers immobiliers correspond à la part variable des loyers des actifs hôteliers exploités sous contrats de location. Les autres charges d'exploitation sont principalement composées des coûts de marketing, des dépenses de publicité et de promotion, des coûts de distribution et des coûts informatiques.

Les charges d'exploitation incluent l'effet de l'élimination des flux intragroupes réalisés avec Orbis (activité classée en activités non poursuivies) sur 2019 et 2020 jusqu'à la date de cession.

4.3 Charges et avantages au personnel

4.3.1 Engagements de retraites et assimilés

Principes comptables

Le montant de l'engagement au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme est calculé en projetant sur un semestre l'engagement au 31 décembre 2019, compte tenu des prestations versées et des mouvements sur les actifs de couverture. Au 30 juin, les hypothèses actuarielles entrant dans le calcul des engagements pour avantages du personnel sont actualisées en cas de variation significative au cours de la période.

La mise à jour des taux d'actualisation au 30 juin 2020 n'a pas d'impact significatif sur les engagements du Groupe (diminution de 2 millions d'euros).

4.3.2 Paiements fondés sur des actions

Sur le premier semestre 2020, les charges de personnel incluent 13 millions d'euros au titre des paiements en actions.

Le 28 mai 2020, le Groupe a octroyé à ses salariés et dirigeants 1 796 551 actions sous conditions de performance, avec une période d'acquisition de trois ans. A cette date, la juste valeur de l'action attribuée s'élève à 21,89 euros, sur la base d'un cours de l'action à 25,87 euros diminué de la valeur actualisée des dividendes non perçus sur la période d'acquisition des droits et de l'effet des conditions externes.

L'attribution définitive de ce plan est fonction de la présence des bénéficiaires jusqu'à l'issue de la période d'acquisition et de la réalisation des critères de performance suivants, appréciés sur les exercices 2020 à 2023 :

- Conditions internes (pondération de 70%) : Pour 2020, atteinte des économies de coûts par rapport au budget révisé et, pour 2021 et 2022, taux de marge sur EBITDA par rapport au budget et niveau d'atteinte du Free Cash-Flows Groupe, hors cessions et croissance externe, incluant la variation du Besoin en Fonds de Roulement par rapport au budget,
- Condition externe (pondération de 30%) liée à l'évolution du Total Shareholder Return (TSR) de l'action Accor au regard de l'évolution du TSR de groupes hôteliers internationaux. La probabilité estimée de réalisation de cette condition de performance vient réduire la juste valeur de l'action octroyée à la date d'attribution.

La juste valeur globale de ce plan s'élève à 39 millions d'euros et sera comptabilisée de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits en charges de personnel en contrepartie des capitaux propres. Sur le premier semestre 2020, la charge comptabilisée à ce titre s'élève à 1 million d'euros.

Par ailleurs, la décision du Conseil d'Administration en date du 14 mai 2020 a modifié sur la période les conditions internes attachées aux plans attribués le 31 mai et le 25 octobre 2019. Pour l'appréciation de la performance opérationnelle de l'exercice 2020, les critères liés au taux de marge sur EBITDA et au niveau d'atteinte du Free Cash-Flow Groupe, hors cessions et croissance externe, incluant la variation du Besoin en Fonds de Roulement par rapport au budget ont été remplacés par un critère d'atteinte des économies de coûts par rapport au budget révisé.

Pour les plans attribués le 26 juin et le 17 octobre 2018, les modalités d'appréciation de la performance de l'exercice 2020 ont été modifiées. Ainsi, l'atteinte des critères de performance liés au taux de marge sur EBIT et au niveau du Free Cash-Flow Groupe, hors cessions et croissance externe, incluant la variation du Besoin en Fonds de Roulement, s'appréciera par rapport au budget révisé et non plus par rapport au budget.

Le Groupe a tenu compte de ces modifications dans son estimation du nombre probable d'actions dont l'acquisition est attendue.

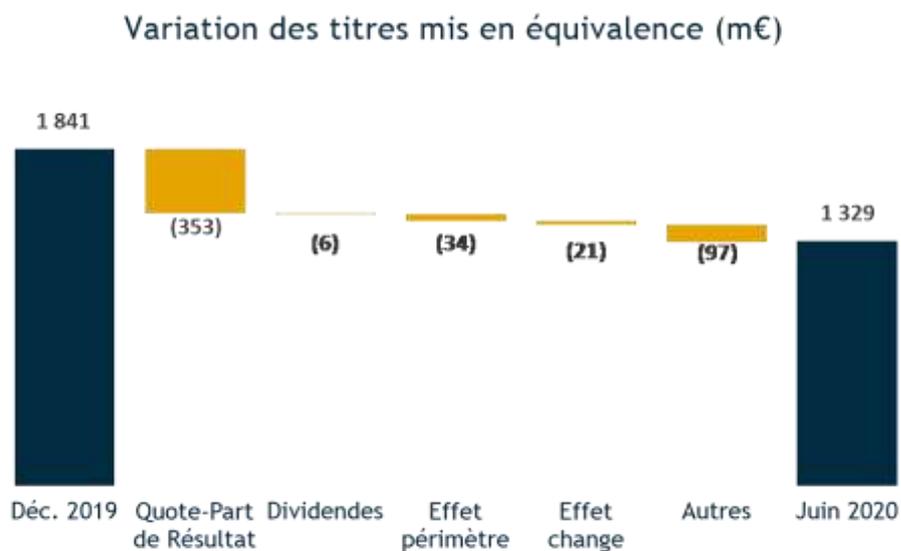
Note 5. Participations mises en équivalence

5.1 Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence

Les principales contributions des sociétés mises en équivalence s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	1er semestre 2019	1er semestre 2020
AccorInvest	0	(216)
Huazhu Group Ltd	(3)	(27)
Autres	2	(32)
Entreprises associées	(0)	(275)
sbe	(17)	(66)
Autres	4	(13)
Co-entreprises	(13)	(78)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(14)	(353)

5.2 Valeur des titres mis en équivalence



Au 30 juin 2020, les effets de périmètre correspondent principalement au reclassement des titres de Mama Shelter suite à la prise de contrôle de la société en mars 2020 (voir Note 3.1). Les versements de dividendes concernent principalement Huazhu Group Ltd pour 5 millions d'euros.

Par ailleurs, comme indiqué en Note 2.1, des indices de perte de valeur ont été identifiés sur les participations du Groupe dans le contexte de la crise sanitaire Covid-19. Les tests de dépréciation menés ont conduit à la constatation d'une perte de valeur d'un montant de 91 millions d'euros, dont 44 millions d'euros sur la société Interglobe Hotels Private Limited qui exploite des hôtels ibis en Inde. Cette perte de valeur est présentée en produits et charges non courants dans le compte de résultat du Groupe (voir Note 6).

Note 6. Données opérationnelles non courantes

(en millions d'euros)	1er semestre 2019	1er semestre 2020
Dépréciation d'actifs	(2)	(984)
Charges de restructuration	(7)	(5)
Résultat de la gestion du patrimoine hôtelier	(0)	7
Autres produits et charges non récurrents	3	(18)
Produits et charges non courants	(6)	(1 000)

Sur le premier semestre 2020, les produits et charges non courants comprennent principalement :

- Des dépréciations pour (984) millions d'euros constatées sur les actifs suivants :
 - (633) millions d'euros sur les immobilisations corporelles et incorporelles dont (617) millions d'euros dans le cadre des tests de dépréciation menés (voir Note 7.4) et (16) millions d'euros sur les actifs de John Paul classés en actifs destinés à être cédés, dont la valeur comptable a été ramenée à leur juste valeur nette des frais de cession au 30 juin 2020 (voir Note 3.2) ;
 - (260) millions d'euros sur le prêt accordé à l'entité mise en équivalence sbe (voir Note 9.4) ;
 - (91) millions d'euros sur les participations mises en équivalence (voir Note 5.2) ;
- Un produit de cession de 7 millions d'euros constaté sur la cession des hôtels Mövenpick (voir Note 3.1.2) ;
- Des autres charges non courantes pour (18) millions d'euros comprenant notamment (8) millions d'euros de coûts de transaction et d'intégration et (6) millions d'euros liés à l'initiative « All Heartist » dans le cadre du soutien Covid-19 (voir Note 2.1).

Note 7. Immobilisations incorporelles et corporelles

7.1 Ecarts d'acquisition

La variation des écarts d'acquisition sur la période considérée s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2019	Variations de périmètre	Pertes de valeur	Ecarts de conversion & autres	Jun 2020
Europe	362	14	-	(7)	369
Afrique et Moyen-Orient	337	-	-	(9)	328
Asie Pacifique	510	-	-	(8)	501
Amérique du Nord, Centrale et Caraïbes	288	-	-	(5)	283
Amérique du sud	68	-	-	(1)	67
HotelServices	1 565	14	-	(31)	1 549
Actifs Hôteliers & autres	513	-	-	(11)	502
Nouvelles activités	265	0	-	0	265
Valeur brute	2 343	14	-	(42)	2 316
Pertes de valeur	(348)	-	(155)	1	(502)
Valeur nette	1 995	14	(155)	(40)	1 814

Sur le premier semestre 2020, le Groupe a reconnu un écart d'acquisition provisoire de 14 millions d'euros dans le cadre de la prise de contrôle de la société Mama Shelter (voir Note 3.1), alloué au pôle HotelServices Europe.

Par ailleurs, des dépréciations ont été constatées pour 155 millions d'euros (voir Note 7.4) concernant :

- Pôle Actifs hôteliers & autres : principalement l'activité de distribution de chambres et de gestion des parties communes exercée en Australie (87 millions d'euros) et un actif hôtelier en Egypte (19 millions d'euros),
- Pôle Nouvelles activités : l'activité de services de réservation hôtelière (47 millions d'euros).

7.2 Immobilisations incorporelles

Sur le premier semestre 2020, la variation des immobilisations incorporelles est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2019	Augment.	Diminutions	Ecarts de conversion & autres	Juin 2020
Marques	1 867	27	-	(26)	1 868
Contrats de gestion	1 176	3	(3)	(4)	1 173
Autres	549	9	(0)	(3)	555
Valeur brute	3 592	40	(3)	(32)	3 596
Amortissements	(484)	(58)	1	5	(536)
Pertes de valeur	(59)	(451)	0	1	(509)
Valeur nette	3 049	(469)	(3)	(26)	2 551

Les dépréciations constatées sur la période concernent les marques pour 278 millions d'euros ainsi que les contrats de gestion hôtelière pour 173 millions d'euros (voir Note 7.4).

7.3 Immobilisations corporelles et droits d'utilisation

La variation des immobilisations corporelles et des droits d'utilisation sur la période est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2019	Augment.	Diminutions	Ecarts de conversion & autres	Reclass. IFRS 5	Juin 2020
Valeur brute	1 012	168	(1)	(20)	(387)	772
Amortissements et pertes de valeur	(380)	(69)	1	11	22	(415)
Valeur nette des immobilisations corporelles	632	98	(0)	(8)	(365)	357
Valeur brute	644	63	(11)	(27)	-	670
Amortissements et pertes de valeur	(113)	(48)	3	1	-	(157)
Valeur nette des droits d'utilisation	531	16	(8)	(26)	-	513

La diminution en valeur nette des immobilisations corporelles s'explique principalement par le reclassement de la SCI Sequana en actifs destinés à être cédés au 30 juin 2020 (voir Note 3.2).

7.4 Tests de dépréciation

Conformément aux dispositions d'IAS 36 *Dépréciation d'actifs*, Accor doit apprécier à chaque date d'arrêté des comptes s'il existe un indice qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur et, si tel est le cas, estimer la valeur recouvrable de cet actif. Comme indiqué en Note 2, la crise sanitaire Covid-19 a entraîné une brutale dégradation du marché du tourisme et de l'hôtellerie. Compte tenu des conséquences sur son activité, le Groupe a déterminé qu'il existait des indices de pertes de valeur sur l'ensemble de ses métiers et de ses marchés. Il a donc mis en œuvre des tests de dépréciation spécifiques au 30 juin 2020 sur ses actifs non courants :

- Pôle HotelServices : marques, contrats de gestion, actifs de contrats clients ainsi que les groupes d'UGTs et écarts d'acquisition associés par région
- Pôle Actifs Hôteliers & autres : actifs hôteliers individuels ainsi que les activités de distribution de chambres et de gestion des parties communes et de timeshare
- Pôle Nouvelles activités : services digitaux et services de réservation hôtelière.

7.4.1 Pertes de valeur

Au 30 juin 2020, les tests de dépréciation menés ont conduit le Groupe à comptabiliser des pertes de valeur pour un montant de 708 millions d'euros, présentées en produits et charges non courants dans le compte de résultat consolidé de la période (voir Note 6). Elles portent sur les actifs suivants :

- Les marques du pôle HotelServices pour 278 millions d'euros, essentiellement Fairmont, Raffles et Swissôtel (264 millions d'euros),
- Les contrats de gestion hôtelière du pôle HotelServices pour 173 millions d'euros,
- L'activité de distribution de chambres et de gestion des parties communes exercée en Australie du pôle Actifs Hôteliers & autres (87 millions d'euros intégralement affectés à l'écart d'acquisition),
- Des actifs hôteliers pour 32 millions d'euros, dont 21 millions d'euros affectés aux écarts d'acquisition et 11 millions d'euros aux immobilisations corporelles,
- L'activité de services de réservation hôtelière (47 millions d'euros affectés à l'écart d'acquisition),
- Et les titres mis en équivalence pour 91 millions d'euros, dont 44 millions d'euros pour la société Interglobe Hotels Private Limited qui exploite des hôtels ibis en Inde.

En conséquence, les écarts d'acquisition ont été dépréciés à hauteur de 155 millions, dont 108 millions d'euros pour le pôle Actifs Hôteliers & autres et 47 millions d'euros pour le pôle Nouvelles activités.

7.4.2 Modalités des tests de dépréciation

Les tests de dépréciation ont été menés sur la base de l'actualisation de flux de trésorerie futurs révisés qui reflètent la meilleure estimation actuelle du Groupe des impacts attendus de la crise sanitaire et des conditions économiques de sortie de crise à la date d'arrêté des comptes. Le Groupe a établi un plan cible à 5 ans, basé sur un scénario central prévoyant un retour à des flux de trésorerie équivalents à ceux de 2019 en 2023, en cohérence avec les données externes disponibles.

Les prévisions de revenus sont basées, d'une part, sur le budget révisé de l'exercice 2020 préparé par les différentes entités du Groupe, en fonction des tendances de « RevPar » par géographie (revenu moyen par chambre disponible) et des conditions spécifiques locales, et d'autre part, sur les hypothèses par géographie retenues par le Groupe pour la période 2021-2024, en ligne avec les tendances macro-économiques issues d'études de marché préparées par des organismes indépendants.

La valeur terminale a été approchée en extrapolant les flux futurs au-delà de 5 ans sur la base de taux d'inflation normatifs par région (taux de croissance à l'infini) impactés, sur une durée limitée, par des hypothèses de développement.

Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital du Groupe calculé au 30 juin 2020 sur la base des données de marché à cette date et tenant compte des risques spécifiques de chaque région. Cette mise à jour a conduit à une augmentation du bêta sectoriel retenu (moyenne à 5 ans sur la base d'un échantillon de sociétés comparables), reflétant une volatilité accrue du secteur de l'hôtellerie sur les marchés. Pour les Nouvelles activités, le coût moyen pondéré du capital est calculé en retenant un bêta sectoriel spécifique.

Les principales hypothèses clés retenues sont détaillées ci-après :

	Taux de croissance à l'infini		Taux d'actualisation	
	Déc. 2019	Juin 2020	Déc. 2019	Juin 2020
HotelServices Europe	+1,5%	+0,9%	+6,9%	+7,9%
HotelServices Afrique et Moyen-Orient	+3,0%	+2,0%	+9,7%	+10,7%
HotelServices Asie Pacifique	+2,0%	+2,5%	+7,8%	+9,2%
HotelServices Amérique du Nord, Centrale et Caraïbes	+3,0%	+1,9%	+7,7%	+9,0%
HotelServices Amérique du Sud	+4,0%	+3,6%	+12,6%	+13,9%
Nouvelles activités Services digitaux	+2,0%	+2,5%	+8,0%	+10,1%
Nouvelles activités Services de réservation hôtelière	+2,0%	+5,0%	+12,0%	+10,6%

7.4.3 Sensibilité des valeurs recouvrables

Le Groupe a réalisé des analyses de sensibilité, notamment sur l'hypothèse centrale de sortie de crise retenue. Ainsi, au 30 juin 2020 :

- Sur la base d'une hypothèse de reprise plus lente à compter de 2022 entraînant un retour à des flux de trésorerie équivalents à ceux de 2019 en 2024 (au lieu de 2023), le Groupe aurait reconnu au 30 juin 2020 une perte de valeur complémentaire de l'ordre de 106 millions d'euros, dont :
 - 85 millions d'euros sur le pôle HotelServices (37 millions sur les écarts d'acquisition, 38 millions d'euros sur les marques et 10 millions d'euros sur les contrats de gestion),
 - 21 millions d'euros sur le pôle Actifs hôteliers & autres concernant l'activité de distribution de chambres et de gestion des parties communes et des actifs hôteliers en Australie.
- A l'inverse, sur la base d'une hypothèse de retour à des flux de trésorerie équivalents à ceux de 2019 en 2022, le montant des pertes de valeur constatées aurait été réduit de 45 millions d'euros, dont 27 millions d'euros sur les marques, 5 millions d'euros sur les contrats de gestion et 13 millions d'euros sur l'activité de distribution de chambres et de gestion des parties communes et des actifs hôteliers en Australie.

Par ailleurs, afin que les valeurs recouvrables deviennent égales aux valeurs comptables, il faudrait faire varier les principales hypothèses financières retenues au 30 juin 2020 comme suit (en nombre de points de base) :

	Juin 2020	
	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
HotelServices Europe	+3 962	n/a
HotelServices Afrique et Moyen-Orient	+52	-166
HotelServices Asie Pacifique	+1 140	n/a
HotelServices Amérique du Nord, Centrale et Caraïbes	+18	-46
HotelServices Amérique du Sud	+635	n/a

Note 8. Provisions

Sur le premier semestre 2020, la variation des provisions s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2019	Résultat Global	Dotation de la période	Reprise		Ecart de conversion et autres	Juin 2020
				avec utilisation	sans utilisation		
Retraites et assimilés	75	(2)	4	(1)	(0)	(2)	74
Litiges	294	-	7	(2)	(6)	(2)	291
Restructurations	36	-	0	(4)	(4)	2	32
Total	405	(2)	11	(7)	(10)	(1)	397
• Dont non courantes	89	(2)	4	(1)	(0)	(2)	88
• Dont courantes	316	-	8	(6)	(10)	1	309

Au 30 juin 2020, les provisions s'élèvent à 397 millions d'euros et comprennent essentiellement une provision couvrant les risques liés aux garanties données dans le cadre de la cession d'AccorInvest pour 209 millions d'euros, stable par rapport à 2019.

Note 9. Financement et instruments financiers

9.1 Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2020
Intérêts des emprunts obligataires	(31)	(29)
Autres charges et produits d'intérêts	9	12
Intérêts sur dette de loyers	(8)	(7)
Coût de l'endettement financier net	(30)	(24)
Autres produits et charges financiers	(7)	(28)
Résultat financier	(38)	(52)

Les autres produits et charges financiers de (28) millions d'euros comprennent principalement :

- Des pertes de change pour (13) millions d'euros,
- Les variations de juste valeur des instruments dérivés à hauteur de (11) millions d'euros,
- Et les variations de juste valeur des actifs financiers pour (5) millions d'euros, dont (7) millions d'euros concernant les actifs financiers non courants (voir Note 9.4) et 2 millions d'euros sur les actifs financiers courants (SICAV et fonds communs de placement).

9.2 Instruments financiers

9.2.1 Ventilation des actifs et passifs financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	Ventilation par classe d'instruments			Juin 2020	Déc. 2019
	Au coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat		
Prêts à long terme	36	-	-	36	240
Dépôts et cautionnements	28	-	-	28	35
Titres de participation non consolidés	-	64	-	64	76
Autres actifs financiers non courants	-	-	49	49	32
Créances clients	523	-	-	523	649
Trésorerie et équivalents	1 860	-	605	2 465	2 279
Autres actifs financiers courants	25	-	-	25	54
Instruments dérivés actifs	-	-	8	8	8
Actifs financiers	2 471	64	662	3 197	3 373
Emprunts obligataires	2 423	-	-	2 423	2 416
Titres négociables à court terme	400	-	-	400	200
Dettes bancaires	15	-	-	15	290
Autres dettes financières	183	-	-	183	172
Dettes fournisseurs	321	-	-	321	441
Instruments dérivés passifs	-	1	26	28	48
Passifs financiers	3 341	1	26	3 369	3 566

9.2.2 Hiérarchie de juste valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	Juin 2020		Déc. 2019		Niveau
	Valeur nette	Juste valeur	Valeur nette	Juste valeur	
Titres de participation non consolidés	64	64	76	76	3
Autres actifs financiers non courants	49	49	32	32	1
SICAV et Fonds communs de placement	605	605	525	525	1
Instruments dérivés actifs	8	8	8	8	2
Actifs évalués à la juste valeur	726	726	641	641	
Instruments dérivés passifs	28	28	48	48	2
Passifs évalués à la juste valeur	28	28	48	48	

9.3 Dette financière nette

9.3.1 Décomposition de la dette nette

(en millions d'euros)	Déc. 2019	Flux de trésorerie	Autres variations					Reclass. IFRS 5	Juin 2020
			Périmètre	Ecart de conversion	Juste valeur	Autres			
Emprunts obligataires	2 416	5	-	2	-	(0)	-	2 423	
Titres négociables à court terme	200	200	-	-	-	-	-	400	
Dettes bancaires	290	12	1	(2)	-	0	(287)	15	
Autres dettes financières	172	17	0	(4)	-	(2)	1	183	
Instruments dérivés passifs	48	(13)	-	-	9	6	(21)	28	
Dette financière brute	3 126	220	1	(4)	9	3	(307)	3 049	
Dettes de loyers	548	(47)	63	(9)	-	(17)	4	542	
Dette totale	3 673	173	64	(13)	9	(14)	(302)	3 590	
• Dont non courante	3 281	9	67	(8)	-	(628)	(275)	2 446	
• Dont courante	393	164	(3)	(5)	9	613	(28)	1 144	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 279	218	0	(19)	-	5	(19)	2 465	
Autres actifs financiers courants	54	30	(0)	(2)	-	(57)	-	25	
Instruments dérivés actifs	8	(5)	-	-	-	6	-	8	
Actifs financiers	2 341	244	0	(21)	-	(46)	(19)	2 498	
Dette/(trésorerie) nette	1 333	(71)	64	8	9	32	(283)	1 092	

Au 30 juin 2020, la dette de la SCI Sequana ainsi que les instruments dérivés couvrant cette dette ont été reclassés en passifs destinés à être cédés (voir Note 3.2).

Accor dispose d'un programme de financement à court terme sous forme de titres négociables (NEU CP) plafonné à 500 millions d'euros. Au 30 juin 2020, ce programme est utilisé à hauteur de 400 millions d'euros, en hausse de 200 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2019.

Par ailleurs, le 18 mai 2020, Accor a conclu un accord avec un consortium de cinq banques portant sur la mise en place d'une nouvelle ligne de crédit renouvelable à 12 mois d'un montant de 560 millions d'euros. Elle est assortie de deux options de renouvellement de 6 mois et ne comporte aucun covenant. En outre, le Groupe a obtenu un report d'application de covenant jusqu'en juin 2021 pour la ligne de crédit existante de 1 200 millions d'euros. Au 30 juin 2020, le Groupe dispose ainsi de lignes de crédit non tirées d'un montant total de 1 760 millions d'euros.

9.3.2 Analyse de la dette brute

Dettes obligataires et bancaires par échéance

L'échéancier de la dette obligataire et bancaire est un des indicateurs permettant d'apprécier la position de liquidité du Groupe. Au 30 juin 2020, il se décompose comme suit :



Dettes obligataires et bancaires par devise

(en millions d'euros)	Avant opérations de couverture			Après opérations de couverture		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Euro	2 680	0%	94%	1 167	1%	41%
Dollar australien	-	0%	0%	571	2%	20%
Dollar américain	-	0%	0%	466	1%	16%
Franc suisse	141	2%	5%	319	1%	11%
Zloty polonais	-	2%	0%	89	0%	3%
Livre sterling	-	0%	0%	76	1%	3%
Yen chinois	-	0%	0%	36	2%	1%
Yen japonais	-	0%	0%	36	1%	1%
UAE dirham	-	0%	0%	32	1%	1%
Dollar singapourien	-	0%	0%	23	1%	1%
Autres	16		1%	23		1%
Dettes obligataires et bancaires	2 837	+0%	+100%	2 837	+1%	+100%

9.4 Actifs financiers non-courants

	Déc. 2019	Juin 2020		
	Valeur nette	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette
<i>(en millions d'euros)</i>				
Prêts à long terme	240	212	(176)	36
Dépôts et cautionnements	35	28	-	28
Actifs financiers évalués au coût amorti	275	239	(176)	64
Titres non consolidés	76	64	n.a.	64
Autres actifs financiers non courants	32	49	n.a.	49
Actifs financiers évalués à la juste valeur	109	113	n.a.	113
Total	383	352	n.a.	176

Sur le premier semestre 2020, le Groupe a totalement déprécié le prêt accordé à l'entité mise en équivalence sbe d'un montant de 260 millions d'euros (dont 170 millions d'euros classés en actifs financiers non courants et 90 millions d'euros classés en actifs financiers courants) compte tenu des risques importants encourus quant à sa recouvrabilité. Cette charge de dépréciation est présentée en produits et charges non courants dans le compte de résultat du Groupe (voir Note 6).

La variation de juste valeur des titres non consolidés de (15) millions d'euros, constatée en autres éléments du résultat global, concerne Ascott Residence Trust (10 millions d'euros) et Banyan Tree (5 millions d'euros).

Les autres actifs financiers non courants sont principalement composés d'obligations convertibles en actions et de parts détenues dans des fonds d'investissement. La variation de juste valeur de la période, comptabilisée en résultat financier, s'élève à (7) millions d'euros.

Note 10. Impôts sur les bénéfices

Principes comptables

La charge d'impôt est calculée en appliquant, d'une part, le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours au résultat avant impôt et éléments non récurrents de la période et, d'autre part, le taux d'impôt courant de chaque pays aux éléments non récurrents de la période.

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2020
Impôts courants	(42)	(2)
Impôts différés	(1)	(3)
Impôts sur les résultats	(43)	(5)

La charge d'impôts différés de (3) millions d'euros comprend principalement :

- Une dépréciation des impôts différés actifs pour (90) millions d'euros, principalement aux Etats-Unis (63 millions d'euros au titre des déficits fiscaux reportables) et en Allemagne (27 millions d'euros) ;
- Des reprises d'impôts différés passifs sur immobilisations incorporelles pour 98 millions d'euros, résultant des pertes de valeur constatées dans le cadre des tests de dépréciation des actifs non financiers (voir Note 7.4).

Au 30 juin 2020, le solde d'impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables s'élève à 8 millions d'euros.

Aucun produit d'impôt significatif relatif aux pertes encourues sur le premier semestre n'a été reconnu au 30 juin 2020.

Note 11. Capitaux propres

11.1 Capitaux propres

11.1.1 Actionnariat

Au 30 juin 2020, la société Jin Jiang est le premier actionnaire du Groupe avec une participation de 13,0% du capital, correspondant à 17,0% des droits de vote. Les sociétés Qatar Investment Authority (QIA) et Kingdom Holding Company (KHC), entrées au capital en juillet 2016 dans le cadre de l'acquisition du Groupe FRHI, en détiennent respectivement 11,3% et 6,3% au 30 juin 2020, représentant 17,4% et 9,5% des droits de vote. La société Harris Associates totalise pour 8,1% du capital de la Société au 30 juin 2020, correspondant à 6,2% des droits de vote. Enfin, Huazhu Group Ltd détient 2,9% du capital d'Accor SA et 2,2% des droits de vote.

11.1.2 Evolution du capital

L'évolution du nombre d'actions en circulation sur le premier semestre 2020 est la suivante :

<i>En nombre de titres</i>	2020
Actions émises au 1er janvier 2020	270 932 350
Levée d'options de souscription d'actions	94 468
Actions annulées	(10 175 309)
Actions émises au 30 juin 2020	260 851 509

11.1.3 Distribution de dividendes

Aucun dividende n'a été versé sur la période. Comme indiqué en Note 2.1, le 2 avril 2020, le Conseil d'Administration a décidé de retirer sa proposition de paiement du dividende prévu au titre de l'exercice 2019 (soit 280 millions d'euros) afin de compléter les actions mises en place par le management pour faire face à la crise de Covid-19.

11.1.4 Actions propres

Comme autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2019, le Groupe a exécuté un programme de rachat d'actions, confié à des prestataires de service d'investissement, portant sur un nombre maximal fixé à 10 % du capital social. La période d'achat a débuté le 20 janvier 2020 et s'est achevée le 24 mars 2020.

A l'issue de cette opération, le Groupe a racheté 10 175 309 actions propres au cours moyen de 29,4831 euros par actions. Ces actions ont été annulées dans le cadre d'une réduction de capital réalisée le 30 juin 2020.

11.1.5 Titres subordonnés à durée indéterminée

Le 30 juin 2020, Accor a remboursé l'encours résiduel de 127 millions d'euros de son émission obligataire hybride perpétuelle d'un montant de 900 millions d'euros émise en juin 2014, à l'occasion de l'exercice de la première option de remboursement. En 2019, elle avait fait l'objet de deux opérations de rachat en février (386 millions d'euros) et en novembre (387 millions d'euros).

Sur le premier semestre 2020, la rémunération des porteurs s'est élevée à 34 millions d'euros et est analysée comme une distribution de profits.

11.1.6 Réserves

Les éléments comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Déc. 2019	Variation	Juin 2020
Ecarts de conversion	(163)	(102)	(265)
Réserves de juste valeur des instruments financiers	(25)	(42)	(67)
• dont titres non consolidés	(11)	(15)	(26)
• dont instruments dérivés	(15)	(27)	(41)
Variation des écarts actuariels	(114)	2	(112)
Paiements fondés sur des actions	268	13	281
Autres réserves et résultat	4 108	(1 696)	2 412
Total part du Groupe	4 074	(1 826)	2 248

11.2 Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires se décomposent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Déc. 2019	Variation	Juin 2020
Orbis	79	(79)	-
Rixos Hospitality	25	(3)	22
Orient-Express	17	(0)	17
Mama Shelter	-	14	14
Autres intérêts minoritaires	27	1	28
TOTAL	148	(67)	81

La variation de la période s'explique principalement par la déconsolidation des intérêts minoritaires d'Orbis pour 79 millions d'euros, suite à la cession de la filiale en mars 2020, et à la constatation des intérêts minoritaires de Mama Shelter pour 16 millions d'euros à la date de prise de contrôle de la société en mars 2020 (voir Note 3.1.1).

Note 12. Eléments non comptabilisés et parties liées

12.1 Engagements hors bilan

Au 30 juin 2020, les engagements donnés par le Groupe s'élèvent à 237 millions d'euros, et comprennent principalement les engagements donnés dans le cadre du développement hôtelier du Groupe et les engagements de loyers au titre de contrats non débutés. A cette date, le Groupe n'a pas reçu d'engagement significatif.

12.2 Litiges, actifs et passifs éventuels

Concernant le contentieux précompte initié en 2002 pour lequel Accor SA conteste l'obligation de payer un impôt en cas de redistribution de dividendes de source européenne, la Cour Administrative d'appel de Versailles, prenant acte de la décision de la cour Européenne, a prononcé le 7 juillet 2020, la restitution au groupe Accor de la totalité du précompte acquitté au titre de la période 2002-2004 à laquelle devra s'ajouter le paiement d'intérêts de retard. L'administration fiscale dispose d'un délai deux mois pour se pourvoir en cassation. Le 23 juillet 2020, le Groupe a reçu un remboursement d'un montant de 307 millions d'euros.

Aucune évolution significative n'est intervenue au cours du premier semestre 2020 concernant les autres litiges dans lesquels le Groupe est impliqué.

12.3 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun autre événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés semestriels.

12.4 Informations sur les parties liées

Aucune nouvelle convention règlementée n'a été conclue sur le premier semestre 2020.

La société AccorInvest, comptabilisée par mise en équivalence dans les comptes consolidés semestriels, est le principal client du Groupe. Le chiffre d'affaires réalisé sur le premier semestre 2020 avec AccorInvest est indiqué en Note 4.1.1. Au 30 juin 2020, le montant des créances avec AccorInvest s'élève à 119 millions d'euros dans l'état de la situation financière consolidée du Groupe.

Par ailleurs, comme indiqué en Note 3.2.1, le 11 mars 2020, la participation de 85.8% dans le capital de la société Orbis a été cédée à AccorInvest sous la forme d'une offre publique d'achat pour un montant de 1 051 millions d'euros. Cette transaction a été conclue à des conditions normales de marché dans le cadre de la gestion des affaires courantes du Groupe.

Les autres opérations réalisées au cours du premier semestre 2020 sont d'une nature similaire aux transactions avec les parties liées réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.